

Budget 2012

Un cocktail explosif entre crise mondiale et insouciance luxembourgeoise

Après analyse du projet de budget 2012 du gouvernement, la Chambre de commerce tire la sonnette d'alarme et se demande comment la coalition gouvernementale entend affronter les défis de la profonde crise économique mondiale persistante. La politique budgétaire menée par le gouvernement, empreinte d'insouciance, remet aux calendes grecques le retour à l'équilibre budgétaire et laisse le pays sans marge de manœuvre au cas où la crise des pays de la zone Euro perdurerait.

Cette négation des réalités économiques ressemble de la part du gouvernement à une attitude d'insouciance - pour ne pas dire plus - face à une situation de crise extrêmement grave. Même en espérant que le pire pourra être évité et que la crise en zone euro trouvera des solutions suffisamment ambitieuses et durables, la Chambre de commerce se serait attendue à un signal fort de la part des auteurs du projet de budget et se demande ce qu'il adviendrait en cas de crise durable et prolongée.

Il faudrait d'une manière générale repenser la politique sociale en faveur de l'emploi. La mise au travail constitue un rempart contre la pauvreté et contribue au bien-être des travailleurs (solidarisation, perception de contribuer à la

société, valorisation de l'individu, etc.). La Chambre de commerce relève que, suite au niveau élevé du SSM, de nombreuses personnes à plus faible valeur ajoutée sont d'emblée exclues du marché du travail et, partant, dépendent entièrement de la collectivité, et donc des transferts sociaux, afin de subvenir à leurs besoins. La Chambre de commerce propose un véritable changement de paradigme dans la mesure où, au lieu de financer intégralement l'inactivité, à travers les allocations de chômage et le RMG, il conviendrait de subventionner, si nécessaire, partiellement le travail. Ainsi, un chômeur non-qualifié pourrait se voir attribuer un contrat de travail en entreprise et être rétribué, par exemple, à 60% - 65% du SSM, la différence pouvant être financée par l'Etat. Une entreprise pourrait ainsi employer une personne à plus faible valeur ajoutée, l'Etat pourrait réaliser des économies potentiellement substantielles et la personne concernée serait valorisée à travers le travail.

La Chambre de commerce demande par ailleurs un audit complet sur le fonctionnement, les performances et les résultats des initiatives sociales en faveur de l'emploi. Ces structures d'insertion comportent des dépenses budgétaires d'environ 50 millions d'euros en 2012, sans indication aucune quant à leur capacité de réintégrer les demandeurs d'emploi sur le premier marché du travail. De nombreuses mesures sont par ailleurs susceptibles de créer des situations de concurrence déloyale au détriment d'entreprises commerciales.

Finalement, la Chambre de commerce propose de renoncer à l'indexation des salaires en 2012. Au-delà de la dégradation continue de la compétitivité sous-jacente au système d'indexation intégral, la Chambre de commerce relève que ce dernier a également comme conséquence de renchérir la politique budgétaire, sans en augmenter la pertinence ou l'efficacité et d'exacerber les différentiels salariaux et partant de porter atteinte aux objectifs en matière de cohésion sociale. Photo : CC



Les responsables de la Chambre de commerce lors de la présentation de l'avis

www.cc.lu